

L'assemblée générale de la Croix-Rouge genevoise

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **33 (1925)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

11 h. 30: Dépôt d'une couronne près du monument des soldats morts pour la patrie.

Midi: Banquet dans la salle du « Frohsinn », au « Schützengarten ».

14 h. 30: Excursion au Scheffelstein.

Le port de l'uniforme est autorisé.

Les comités des sections voudront bien réserver bon accueil à la circulaire d'invitation de la section-sœur de St-Gall et lui annoncer les participants jusqu'au 1^{er} juin 1925.

Les délégués doivent, en outre, être annoncés au C. C. pour le 10 juin, au plus tard; ils seront porteurs de leurs bannières.

Nous invitons toutes les sections et les amis de notre association à participer à notre prochaine réunion annuelle et leur adressons, en attendant, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Lausanne, le 10 mai 1925.

Au nom du Comité central de la S. M. S. S.:

Le président: *P. Delacraux.* Le secrétaire: *L. Bressenel.*

L'assemblée générale de la Croix-Rouge genevoise.

Jeudi, le 30 avril, a eu lieu, à l'Athénée, l'assemblée générale de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse, réunissant plus de 200 membres. M. le conseiller d'Etat Jacquet, chef du département de l'hygiène, représentait le Conseil d'Etat. De nombreux médecins, infirmières, membres du corps enseignant étaient présents.

Le Dr Guyot, président du comité, lut le rapport sur l'activité de l'année 1924, dont le Dispensaire d'hygiène sociale constitue toujours le principal effort. Les dix infirmières-visiteuses du Dispensaire rendent des services de plus en plus importants. Elles ont suivi 713 consultations de diverses polycliniques, se sont occupées de 4670 cas médicaux et sociaux et ont fait 15 500 visites à domicile. Intermédiaires indispensables entre la consultation médicale et le domicile des malades, elles sont les précieux auxiliaires des médecins, auxquels elles fournissent des renseignements utiles sur la vie matérielle et mo-

rale des malades. Par leur éducation technique spécialisée, elles arrivent à éviter bien des maladies contagieuses, à améliorer l'hygiène des logements, à résoudre des problèmes d'ordre social. Leur activité est multiple et diverse et comprend la lutte contre toutes les grandes maladies sociales et les tares physiques et morales. Leur nombre devrait être doublé, si on veut qu'elles puissent pénétrer dans tous les milieux où règnent la maladie et la misère.

Une autre œuvre intéressante de la Croix-Rouge genevoise est destinée à lutter contre les maladies vénériennes: ce sont les deux Dispensaires prophylactiques, dont les consultations gratuites sont un des plus puissants moyens pour arriver à la disparition de ces graves maladies.

D'autres activités: les réunions de couture bihebdomadaires, le home et le bureau de placement des gardes-malades diplômées par la Croix-Rouge, sont aussi à signaler.

Enfin, pour inculquer aux enfants des notions de saine hygiène et des principes d'altruisme, de solidarité et de fraternité,

la Croix-Rouge a, d'accord avec le corps enseignant, fondé des sections de Croix-Rouge de la jeunesse dans les écoles primaires.

Le trésorier, M. Frank Archinard, indiqua dans son rapport quelle grosse somme la Croix-Rouge est obligée de dépenser pour ses œuvres et a fait appel aux souscripteurs.

M. Albert Malche, directeur de l'enseignement primaire, fit ensuite une causerie pleine de charme sur « La valeur éducative de la Croix-Rouge de la jeunesse », qu'il a vu fonctionner dans les écoles des Etats-Unis. Il a montré comment cette institution pouvait être d'un puissant secours pour développer les principes d'hygiène, l'idée d'entraide et la bienveillance internationale. Il recommande surtout la correspondance interscolaire comme moyen d'instruction, de compréhension de la mentalité des autres peuples et de stimulant pour développer le sentiment de la solidarité.

M. Nieto-Caballero, président de la Croix-Rouge de la jeunesse en Colombie et directeur d'une école nouvelle à Bogota, apporte les expériences qui ont été faites dans son pays à propos de la Croix-Rouge de la jeunesse. Il en recommande vivement l'introduction dans les écoles suisses et raconte quelques anecdotes poétiques pour montrer quel enthousiasme la Croix-Rouge de la jeunesse a provoqué dans les écoles colombiennes.

Enfin, M. Duvillard, directeur du Bureau des recherches pédagogiques, qui a fait une enquête sur la Croix-Rouge de la jeunesse à Paris, s'est prononcé d'une façon énergique pour l'introduction de cette œuvre dans nos écoles genevoises. On demande une école active, une école vivante, seule la Croix-Rouge, par son symbole de neutralité et de bienveillance entre les peuples, peut nous donner cette

activité et cette vie nouvelles. Par l'application de ses principes d'hygiène, elle nous donnera une race forte et saine au physique comme au moral, car on ne peut vraiment faire bien qu'avec un corps bien portant.

Un thé, offert par les membres du comité, fut servi dans la grande salle, où étaient exposés de nombreux cahiers de correspondance interscolaire que M^{lle} Dubois, une régente, était très fière de faire admirer aux membres de la Croix-Rouge genevoise, très intéressés par ces albums venant de toutes les parties du monde pour nos petits écoliers genevois.

Que ceux qui ne sont pas encore membres de la Croix-Rouge genevoise s'inscrivent sans tarder (rue Massot, 11), car ils soutiendront ainsi une œuvre des plus utiles.

Les verrues, comment les faire disparaître ?

Il n'est pas un de nos lecteurs, pas une de nos lectrices qui ne sache ce que c'est qu'une verrue. Ils en ont vu soit sur leurs mains, soit sur celles des autres, car nombreuses sont les personnes affligées de ces petites excroissances inesthétiques qui se localisent de préférence sur le dos de la main et des doigts.

Au point de vue anatomique, les verrues sont de petites excroissances de la peau, généralement rondes, aplaties ou plus ou moins saillantes; leur surface est rugueuse, irrégulière, de couleur grisâtre ou légèrement violacée, parfois crevassée.

Il est rare qu'on les rencontre absolument isolées chez un individu; presque toujours c'est en colonies, essaimées le long des doigts, qu'on les découvre. Elles sont indolores et n'offrent aucun danger, mais elles n'embellissent certes pas la main qui les porte!